

■ Bureau d'architecture et société de construction
Basco S.A., à Commugny (FOSC du 06.10.1994, p. 5533).
Statuts modifiés le 18 novembre 2002. Nouvelle raison sociale:
Henchoz atelier d'architectes SA. Siège transféré à Nyon,
route de St-Cergue 308. Nouveau but: exploitation d'un atelier
d'architectes. Restrictions quant à la transmissibilité des actions.
Fiduciaire Neuenschwander S.A. n'est plus réviseur. Nouveau ré-
viseur: Fidinter S.A., à Lausanne.
Journal no 259 du 10.01.2003
(00815658 / CH-550.0.105.925-0)